

ANNEXE 5

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

dans le cadre d'une Mesure d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (MAESF)

☐ Mesure initiale	Renouvellement de mesure Date de la mesure initiale :
	······································
	e du ou des enfants
Demande exprimée par les personnes ayan les services :	



Le prestataire est autorisé à prendre contact avec l'organisme qui verse les prestations sociales et avec l'ensemble des créanciers dans l'objectif de faire un point sur la situation financière du bénéficiaire.

La mesure sera confiée :

(sélectionner l'organisme retenu pour la gestion de la mesure)

Prestataire MAESF	Département de l'Ardèche
Durée de l'intervention:	
du/20 au/20	
Conditions de révision:	
 A l'échéance du contrat, la mesure peut e restant à mettre en œuvre. 	être reconduite au vu d'un bilan des actions entreprises et de celles
	de manière anticipée si les conditions de sa poursuite ne sont plus essé au Président du Département de l'Ardèche.
FAIT A	le
1781 7X	
Le(s) personne (s) ayant la charge du ou des enfants	Le Président